AVIS D'APPEL À CANDIDATURES

PRIMATURE

CABINET DU PREMIERE MINISTRE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

Avis d'appel à candidature pour le recrutement du Directeur général de l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU)

1. Titre du poste : Directeur général.

2. Service : Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel (AGEFAU).

3. Contexte :

L'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel, en abrégé « AGEFAU », est un Établissement public national à caractère administratif. Elle est créée suite à l'Ordonnance n° 2016-001/P-RM du 26 janvier 2016, ratifiée par la Loi n° 2017-006 du 18 mai 2017. Elle est placée sous la tutelle du Premier ministre.

L'AGEFAU a pour mission la promotion du service public et de l'accès universel aux télécommunications et aux technologies de l'information et de la communication

Conformément aux dispositions de l'article 10 du Décret n°2016-0024/P-RM du 26 janvier 2016, modifié, fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement de l'Agence de Gestion du Fonds d'Accès Universel, l'AGEFAU est dirigée par un Directeur général nommé par décret pris en Conseil des Ministres, sur proposition de l'autorité de tutelle et à l'issue d'une procédure d'appel à candidature. Le directeur général est nommé pour un mandat de quatre (04) ans, renouvelable dans les mêmes conditions.

Depuis la fin du mandat du Directeur général sortant, l'intérim est assuré par le Directeur général adjoint. Ainsi, la tutelle a jugé nécessaire de procéder au recrutement d'un nouveau directeur général. C'est dans ce cadre qu'elle a pris les dispositions pour pourvoir le poste de Directeur général de l'AGEFAU, par voie d'appel à candidature, conformément aux textes de l'AGEFAU.

Le présent avis d'appel à candidature est initié dans ce sens

4. Description du poste :

Le Directeur général représente l'Agence dans les actes de la vie civile. Il est responsable de l'exécution des décisions ou délibérations du Conseil d'Administration.

À ce titre, il est chargé, notamment, de :

- animer, coordonner et contrôler l'ensemble des activités de l'Agence ;

- exercer toutes les fonctions d'administration et de gestion qui ne sont pas expressément réservées au Conseil d'Administration ;

- rédiger les procès-verbaux des sessions du Conseil d'Administration ;

- soumettre au Conseil d'Administration les orientations stratégiques de l'Agence, les objectifs annuels à atteindre et le budget correspondant, le rapport d'activité, le plan de recrutement, la grille salariale et les états financiers de l'Agence ;

- évaluer et tenir à jour les besoins en service / accès universel ;

- veiller au bon déroulement du processus de sélection des activités liées aux missions de l'Agence et de l'exécution desdites activités ;

- élaborer et exécuter le budget de l'Agence dont il est l'ordonnateur ;

- passer des baux, conventions et contrats au nom de l'Agence ;

- coordonner les activités de l'Agence avec les autres organes de l'État liés à l'accès universel ou en charge d'activités complémentaires à celles de l'Agence dans d'autres secteurs (développement rural, urbanisme, planification, etc.) ;

- organiser des consultations publiques sur les activités de l'Agence ;

- veiller à la réalisation et à la publication du rapport d'activités annuel de l'Agence ;

- initier des études sur le service et/ou l'accès universel;

- veiller au respect de la mise en œuvre du manuel de procédures;

- ester en justice au nom de l'Agence.

5. Profil et qualifications requises :

Les conditions à remplir sont les suivantes :

- être de nationalité malienne ;

- être âgé de 61 ans au plus au 31 décembre 2025 pour tenir compte de la durée du mandat du Directeur Général ;

- détenir un diplôme d'études supérieures de niveau BAC+5 au moins dans les domaines des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de la gestion, du management, de l'économie ou tout autre diplôme équivalent ;

- prouver une expérience professionnelle générale et pertinente de dix (10) ans au moins dans les domaines des télécommunications, des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'administration, de la gestion, du management ou de l'économie ;

- prouver une expérience professionnelle spécifique de cinq (5) ans dans un poste similaire exigeant une responsabilité de gestion complexe ;

- développer une motivation cohérente et pertinente pour le poste et pour le service (AGEFAU);

- avoir un esprit d'analyse et un sens élevé de responsabilité ;

- être d'une grande probité ;

- être immédiatement disponible.

6. Contenu des dossiers de candidature :

Chaque dossier de candidature doit comporter :

- une (1) lettre de candidature manuscrite timbrée à 250 FCFA adressée au Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

- une (1) lettre de motivation datée et signée ;

- un (1) Curriculum Vitae (CV) avec les références de trois (3) personnes à contacter ;

- une ou des copies légalisées du ou des diplôme(s) ;

- un (1) certificat de nationalité ;

- un (1) casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois ;

- une (1) copie de l'extrait d'acte de naissance ;

- un (1) certificat de résidence ;

- un (1) document d'une à deux pages au maximum, qui décline la vision du candidat pour le poste.

7. Dépôt et date limite de candidature :

Les dossiers de candidature doivent parvenir sous pli fermé, tout en observant l'anonymat du candidat, avec la mention du poste objet de la candidature sur l'enveloppe, à l'attention de Monsieur le Premier ministre, Chef du Gouvernement et devront être déposés uniquement, les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00, au Secrétariat particulier du Premier ministre, sis au 4ème étage de la Primature, Cité administrative de Bamako,

Tél. : (+223) 20 01 49 11, du mardi 19 août 2025 au lundi 8 septembre 2025 à 16h00.

Passé ce délai, les dossiers de candidature ne seront plus acceptés. En outre, les dossiers de candidature électroniques ne sont pas autorisés.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés. Ils devront se munir des originaux de leurs diplômes pour la phase de maintien.

Bamako, le 18 AOUT 2025

Pour le Premier ministre et par ordre,
Le Directeur de Cabinet,

PRIMATURE République du Mali Un Peuple-Un But-Une Foi Le Directeur de Cabinet

Mahamadoun TOURE
Officier de l'Ordre National